ABELLA ET ABELLA
Société par actions simplifiée
au capital de 2500 euros
Siège social : 8 BOULEVARD PINEL 69003 LYON

809670557 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1erJUIN 2023

Le 1er JUIN à 9h30, LYON,

YOSRA ABELLA demeurant 8 BOULEVARD PINEL, 69003 LYON, associé unique de la Société « ABELLA ET ABELLA », représentée par YOSRA ABELLA, la présidente.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination et rémunération du liquidateur ;

Première résolution : Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er JUIN 2023 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé au 8 BOULEVARD PINEL 69003 LYON.

Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur

ABELLA YOSRA demeurant 8 BOULEVARD PINEL, 69003 LYON, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

L'associé unique décide que le liquidateur aura le droit à une rémunération de 0 euros au titre de l'exercice de ses fonctions.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique

ABELLA YOSRA

